



Direction Générale des Finances Publiques

Le 15 mai 2025

Direction Départementale des Finances Publiques du Gard

Pôle d'Évaluation Domaniale du Gard

67, rue Salomon Reinach

30 032 – NÎMES Cedex 1

ddfip30.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice Départementale des Finances  
Publiques du Gard

à

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Stéphanie Brucci

téléphone : 06.84.33.38.91

courriel : [stephanie.brucci@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:stephanie.brucci@dgfip.finances.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
BAGNOLS sur CEZE

Réf. DS : 23887579

Réf. OSE : 2025-30028-31759

**LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE**

Objet : saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n°2024-30028-19252

Par une saisie du service en date du 25/04/2025, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale des parcelles **BY n°626, 459 et 460** correspondant à un terrain à bâtir d'une superficie de 1 622 m<sup>2</sup> situé à Bagnols sur Ceze, rue Jacqueline Bret André ,

La commune envisage la cession de ce terrain pour la construction de bureaux de 334 m<sup>2</sup>, destinés à l'installation d'une étude Notariale avec un parking de 15 places.

Vous précisez qu'aucune modification concernant les parcelles n'est intervenue depuis la précédente évaluation effectuée.

Par ailleurs, une offre d'achat au prix de 160 000 € HT vous a été communiquée  
Compte tenu de ces éléments, la valeur vénale fixée à 160 000 € Ht par avis du 11/04/2024 est reconduite.

P/o la Directrice Départementale des finances  
publiques du Gard

contrôleur principal des finances publiques

Stéphanie Brucci

*L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.*